

LA CGT ET SI J'Y ÉTAIS ?



1 Pourquoi me syndiquer ? Le patron décide de tout.

Rien n'est acquis dans la vie. La CGT affirme qu'il existe toujours, dans toutes les entreprises, une contradiction d'intérêts. C'est ainsi que naissent souvent les conflits entre employeurs et salariés.

En réfléchissant ensemble à nos problèmes, nous créons un dialogue, imaginons des solutions et développons les conditions nécessaires à un changement collectif.

2 Les syndicats sont trop loin de nos préoccupations, trop politiciens !

La CGT a pour vocation la défense des intérêts des salariés. Nos intérêts sont différents de ceux des patrons. Dans cette perspective, pour être efficaces, nous ne nous interdisons rien : la lutte, la proposition, la négociation... Nous ne subordonnons pas notre action à l'influence de quiconque (partis politiques, associations,...). Les syndicats représentent les salariés dans la société, ils ont un rôle d'acteur social.

3 Dans mon entreprise, je ne sais pas ce qu'il se passe dans les réunions avec la direction.

Plus nous serons de syndiqués, plus nous devons exiger de nos délégués qu'ils soient nos représentants et donc qu'ils rendent des comptes à la section syndicale ou au syndicat. C'est la section syndicale d'entreprise, le syndicat avec les adhérents qui élaborent la politique revendicative. A la CGT, personne n'est propriétaire de son mandat. Ce sont les syndiqués qui décident qui va les représenter.

4 Je vote pour la CGT c'est déjà bien suffisant !

Bien sûr voter c'est déjà agir. Mais rien ne remplacera ta contribution individuelle qui permet d'enrichir la CGT et de renforcer sa position dans les débats entre patronat et syndicat. Face aux employeurs, si nous voulons peser, si nous voulons être entendus, si nous voulons négocier dans de bonnes conditions, n'oublions jamais que notre force c'est le nombre et être organisé !



5 Si je me syndique... où va l'argent de ma cotisation ?

La cotisation sert à l'expression de l'organisation (tracts, affiches, organisation de réunions,...). Elle sert aussi au financement solidaire de la CGT à travers ses organisations (Confédération, Fédérations, Unions Départementales, Unions locales, Syndicats). La cotisation s'élève à 1 % du salaire net. Si tu es imposable, elle est déductible de tes impôts à hauteur de 67 %.

6 Si je me syndique... à quoi aurai-je le droit ?

Se syndiquer, c'est se donner la liberté d'agir. Individuellement et collectivement, nous faisons valoir nos droits (Code du travail, Conventions Collectives, accords d'entreprise...). En outre, le syndiqué a droit à des informations particulières (presse, informations juridiques, assistance,...) et à la formation syndicale.

7 Si je me syndique... c'est pour participer ! Trouverais-je ma place dans le syndicat ?

Chacun compte pour un ! Le point de vue de chacun est important ! Etre syndiqué, c'est apporter quelque chose à la collectivité. Tu prendras la place que tu auras envie de prendre, avec le degré d'investissement qui te convient. Tous les salariés ont leur place dans le syndicat.

Pourquoi se syndiquer à la CGT ?

La création d'un syndicat d'entreprise est un acte libre qui n'est soumis ni à autorisation préalable, ni à formalité particulière.

Son activité, son organisation, sa direction et sa participation à la vie de la CGT à tous les niveaux sont du seul ressort des adhérents.

Le fonctionnement du syndicat doit tendre à remplir un certain nombre d'objectifs :

- Favoriser la démocratie par l'information et la participation effective des syndiqués aux décisions.
- Permettre la prise en compte de tous les secteurs de l'entreprise et de toutes les catégories de salariés qui la composent.

En dehors d'un syndicat d'entreprise, se syndiquer individuellement est un choix qui permet bien entendu de s'impliquer dans les structures de la CGT (Union Locale, Syndicat professionnel,...). Le syndicat d'entreprise n'est pas la seule structure qui permet d'agir.

Prendre en main notre avenir, pour faire changer nos conditions de vie en entreprise.

Dans beaucoup d'entreprises, grâce à l'action collective, des avancées ont été obtenues en matière de salaires, de conditions de travail, de lutte contre la précarité. Le syndicat est le lieu naturel pour que les salariés débattent, s'organisent, agissent pour faire valoir leurs droits, leurs revendications. **Tout le monde à sa place dans la CGT.**



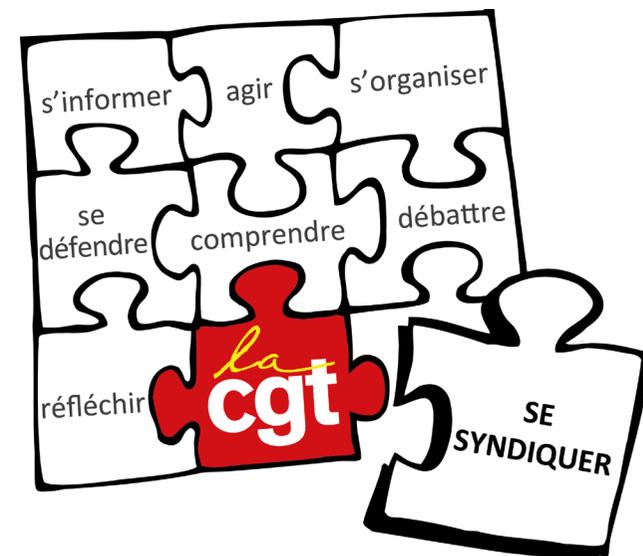
Se syndiquer, un droit qui nous concerne tous

Pour la CGT, l'entreprise c'est d'abord les salariés et leurs(s) outil(s) de travail. Dans cet ensemble, c'est par leur travail que les salariés doivent vivre, se construire individuellement et collectivement. A la CGT, nous considérons comme une énorme richesse, la force de création des salariés, leur savoir-faire, leur intelligence.

Depuis toujours, la CGT revendique le maintien et le développement des emplois dans les entreprises. Mais, elle revendique aussi le bien-être des salariés dans leur entreprise !

Pour cela, la CGT se doit d'agir en conséquence dans les CSE, CSSCT et pour l'accès à la culture et aux loisirs pour toutes et tous.

S'organiser à la CGT ?



On a tous à y **gagner** !

Bulletin d'adhésion

Je souhaite prendre contact me syndiquer

Nom

Prénom

Adresse

Tél mail

Entreprise

A remettre à un syndiqué CGT de votre entreprise ou à envoyer à la FTM-CGT - Espace Vie syndicale, Case 433, 263 rue de Paris, 93514 Montreuil cedex | vie.syndicale@ftm-cgt.fr

